

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet

À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, montrez que différents facteurs fragilisent le lien social.

Introduction

Le lien social désigne l'ensemble des relations qui assurent l'intégration des individus dans la société. Selon Serge Paugam, il repose sur plusieurs types de liens (filiation, participation élective, participation organique et citoyenneté) et assure des fonctions de protection et de reconnaissance. Cependant, certains facteurs économiques et sociaux peuvent fragiliser ces liens. Nous montrerons que la ségrégation résidentielle fragilise le lien social, puis que la montée des emplois précaires constitue également un facteur d'affaiblissement.

I. La ségrégation résidentielle fragilise le lien social en limitant l'intégration scolaire et professionnelle.

La ségrégation résidentielle correspond à la séparation de groupes sociaux selon leur lieu d'habitation. En effet, la concentration de populations pauvres dans certains quartiers peut limiter les opportunités scolaires et professionnelles. L'environnement social influe sur la réussite éducative et sur l'employabilité. Les discriminations et la faiblesse des réseaux sociaux peuvent réduire l'accès à l'emploi, fragilisant ainsi le lien de participation organique et le lien de citoyenneté. Par exemple, le document 1 explique que la ségrégation réduit l'employabilité en raison de l'échec scolaire et de la concentration d'élèves en difficulté. Il souligne également que la majorité des emplois sont obtenus par les réseaux sociaux, dont la qualité est affectée dans les quartiers pauvres.

II. La progression des emplois précaires fragilise le lien professionnel et l'intégration sociale.

L'emploi stable joue un rôle central dans l'intégration sociale. En effet, le travail assure une protection matérielle (revenu, droits sociaux) et une reconnaissance sociale (statut, utilité). Les emplois précaires offrent moins de stabilité et peuvent entraîner des trajectoires professionnelles discontinues. Par exemple, le document 2 montre que la part des contrats à durée déterminée passe de 4,1 % en 1982 à 9,6 % en 2017, soit une hausse de 5,5 points ($9,6 - 4,1 = 5,5$). Le nombre d'intérimaires passe de 102 000 en 1982 à 701 000 en 2017,

soit une augmentation de 599 000 personnes ($701 - 102 = 599$) et un coefficient multiplicateur d'environ 6,9 ($701 / 102 \approx 6,9$). Ces évolutions traduisent une montée importante de la précarité, fragilisant le lien professionnel.

Conclusion

Différents facteurs fragilisent le lien social. La ségrégation résidentielle limite l'accès à l'éducation et à l'emploi, tandis que la montée des emplois précaires rend l'intégration professionnelle plus instable. Ces évolutions peuvent accroître les risques d'isolement et de désaffiliation.